

Vous êtes concerné par le recensement de la population

Plusieurs possibilités pour vous recenser :

1 Vous pouvez vous effectuer les démarches en ligne sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>

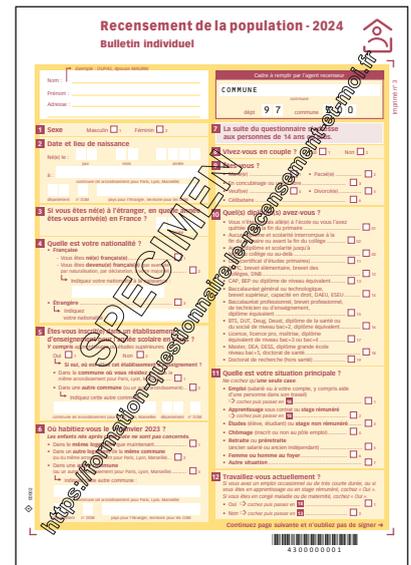
Lors de son passage, l'agent recenseur vous a remis, ou a déposé dans votre boîte aux lettres une notice internet, qui contient vos codes et identifiants uniques. Le questionnaire est disponible sur smartphone, tablette et ordinateur.

Pour un accès direct au formulaire internet, flashez le **QR code** avec votre smartphone.

Vos **codes d'accès personnels et identifiants de votre logement** sont fournis par l'agent recenseur, et indiqués à gauche de la notice internet.

2 S'il ne vous est pas possible de vous recenser par internet, vous pouvez demander à votre agent recenseur de vous remettre des formulaires papier. Il vous faudra remplir un formulaire relatif au logement et autant de bulletins individuels que d'occupants.

3 Enfin, vous pouvez contacter ou vous rendre directement dans les centres de recensement de la population dont les coordonnées figurent ci-après, ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.



CRP NAU 1 rue Nau 13006 Marseille	
Arrondissements	
1 ^{er}	04 91 55 33 04
2 ^e	04 91 55 40 30
4 ^e	04 91 55 33 93
5 ^e	04 91 55 33 92
6 ^e	04 91 55 33 94
7 ^e	04 91 55 32 43
15 ^e	04 91 55 40 42
16 ^e	04 91 55 40 32

CRP MAURIAC 39 rue François-Mauriac 13010 Marseille	
Arrondissements	
8 ^e	04 91 79 10 81
9 ^e	04 91 30 80 66
10 ^e	04 91 78 44 34

CRP SAUVAGINE 48 avenue Merleau-Ponty 13013 Marseille	
Arrondissements	
3 ^e	04 91 61 21 20
11 ^e	04 91 61 08 27
12 ^e	04 91 06 57 40
13 ^e	04 91 61 21 20
14 ^e	04 91 11 89 41



VILLE DE MARSEILLE

Ville de Marseille - Imprimerie municipale de Marseille - imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement